

# Comment identifier l'ADE, les différentes formes et niveaux de contrôles et les détenteurs de pouvoirs

- > Analyse et documentation des contrôles par d'autres moyens, directs et indirects : quelles attentes ?
- > Quels niveaux et natures de contrôles permettent de qualifier la personne comme UBO ?
- > Projet de loi sur la transparence des personnes morales : quelle coordination avec le processus de KYC ?
- > Focus sur les personnes morales, en particulier sur les holdings

**Isy Isaac Sakkal,**

Collaborateur senior,  
Lenz & Staehelin, Genève

**Marina Ikonomidi,**

LL.M. Université de Fribourg,  
Regulatory & Compliance  
Independent Advisor

**François Rabel,**

Regulatory & Compliance  
Manager, BDO SA, Genève

## 9.00 Obligation d'identification et de vérification de l'ayant droit économique (ADE)

- Définition de l'ADE, types de contrôles et distinction avec les concepts de droit civil
- Introduction au projet de loi sur la transparence des personnes morales et coordination avec le processus de KYC
- Moment de l'identification de l'ADE
- Obligations de diligence particulières et documentation de l'identification de l'ADE
- Identification de l'ADE des sociétés de domicile et des sociétés opérationnelles
- Devoir de mise à jour l'information sur l'ADE en présence de doutes
- Risques en cas de défaut d'identification ou d'identification erronée

**Isy Isaac Sakkal**

## 10.00 Les obligations de mise en évidence et de documentation des formes de contrôle et des niveaux de pouvoir

- Cette présentation vise à clarifier les différentes formes de contrôle, les niveaux et la nature de ces contrôles, ainsi que la manière de documenter ces contrôles conformément à la Convention de diligence des banques suisses (CDB).
- Comprendre et documenter correctement les formes de contrôle est crucial pour assurer la conformité réglementaire et la transparence des opérations bancaires
- Les formes de contrôle par d'autres moyens
  - Définition des contrôles indirects
  - Exemples de contrôles indirects
  - Implications pour les détenteurs de pouvoirs
- Les niveaux et la nature du contrôle qualifiant l'Ultimate Beneficial Owner/Manager (UBOM)
  - Définition de l'UBOM
  - Niveaux de contrôle : contrôle direct, contrôle indirect, contrôle ultime
  - Nature du contrôle
- Les différents détenteurs de pouvoirs
  - Identification des détenteurs de Pouvoirs : droits sur le compte, rôle du settlor, rôle du protector
  - Documentation requise
- Documentation des différents types de contrôles
  - Types de Documents à maintenir
  - Contrôles sur les sociétés intermédiaires : identification des entités intermédiaires, documentation des contrôles exercés sur ces entités, procédures pour assurer la surveillance continue.

**Marina Ikonomidi**

11.00 Pause-café

## 11.20 Société de domicile ou Société opérationnelle : focus sur les Holdings

- Définition et éléments de distinction des sociétés de domicile et des sociétés opérationnelles
- Cas particulier des sociétés holdings : comment différencier les holdings qui doivent être considérées comme des sociétés de domicile et celles qui sont à ranger comme sociétés opérationnelles.

**François Rabel**

## 11.50 Vérification de l'identité de l'ADE : Focus sur les personnes morales

- Quelles sont les attentes pour vérifier l'identité des ADE pour les personnes morales ?
- Quels documents obtenir pour cette vérification ?
- Certificat de constitution/ contrat de société / acte créant un trust (trust deed) / Registre des actionnaires / Contrat de fiducie / attestation de conseillers fiscaux
- Quelles informations rechercher dans quels documents ?
- Comment analyser de façon critique les documents et les informations transmises ?

**François Rabel**

12.40 Fin de la conférence

## Comment identifier l'ADE, les différentes formes et niveaux de contrôles et les détenteurs de pouvoirs

### Informations pratiques

**Renseignements et inscriptions**

par tél: +41 (0)22 849 01 11  
 par fax: +41 (0)22 849 01 10  
 par e-mail: info@academyfinance.ch  
 par courrier: Academy & Finance SA,  
 3 rue Neuve-du-Molard  
 CH-1204 Genève  
 www.academyfinance.ch

**Lieu de la conférence**

Hôtel Président  
 47 quai Wilson, Genève

**Visio conférence**

Le lien Zoom sera envoyé le 7 octobre après-midi.

**Prix**

620 CHF (+ TVA 8.1%)  
 Inscriptions supplémentaires de la même société : -50%

**Inscription et paiement**

Règlement par virement bancaire ou par carte de crédit. Le montant facturé sera débité dès réception des informations relatives à la carte. Dans tous les cas, une facture vous sera transmise par email.

**Annulation**

Les annulations reçues avant le 1<sup>er</sup> octobre 2024 seront remboursées à hauteur de 100%. Les annulations reçues après le 1<sup>er</sup> octobre ne seront pas remboursées. Pour être prise en compte, toute annulation doit être formulée par écrit (email, courrier ou télécopie) avant la conférence. Si l'annulation n'est pas reçue par courrier ou par fax avant la conférence, le montant total de l'inscription sera dû. Un remplacement est admis à tout moment. Il doit être communiqué par écrit avant la conférence.

### Bulletin d'inscription

Je m'inscris à la conférence "Comment identifier l'ADE, les différentes formes et niveaux de contrôles et les détenteurs de pouvoirs" à Genève le mardi 8 octobre.

Je participerai :  en présentiel  online (Zoom)

Pour plus de confort, inscrivez-vous par téléphone au +41 (0)22 849 01 11.

**1<sup>ER</sup> INSCRIT**

Prénom et nom .....  
 Fonction.....  
 E-mail.....

**2<sup>ÈME</sup> INSCRIT (-50%)**

Prénom et nom .....  
 Fonction.....  
 E-mail.....

Société.....  
 Adresse.....  
 Code postal..... Ville.....  
 Tél ..... Fax.....

Nom et adresse email de la personne responsable du paiement de la facture

Virement bancaire  Mastercard  VISA

N° de carte: \_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_ Date d'expiration: \_\_\_\_/\_\_\_\_

Nom du détenteur de la carte .....

Date .....

Signature .....

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.